

Par son engagement initial aux côtés des personnels dès les années 70, puis par ses contributions multiples, le SNES a pris une place particulière dans la réflexion sur les évolutions du métier de CPE alors qu'au contraire des enseignants, aucune association n'est parvenue à fédérer durablement la profession autour d'elle. Au-delà de l'apport de chercheurs ou d'universitaires pour délimiter les attendus d'un métier, il est de la responsabilité de l'institution, donc de ses corps d'inspection d'en porter une vision pertinente qui légitime son action au sein du système éducatif. A de rares exceptions près, ça n'a pas été le cas pour les CPE.

Malgré le soutien à sa création d'inspecteurs vie scolaire visionnaires, la profession souffre depuis une vingtaine d'années, des aléas de ce groupe de l'inspection générale aux objets multiples. Devenue « Établissements et VS » au début des années 90, elle a en charge des métiers aux objectifs divers: CPE, enseignants-documentalistes, personnels de direction. Au gré des alternances politiques, elle s'est étoffée de responsables issus des cabinets précédents. Elle regroupe de ce fait une palette de personnalités aux nuances politiques affirmées et dont l'attache avec les métiers varie trop souvent à cette aune. Une infime minorité d'entre eux a un jour exercé celui de CPE et l'évolution de leurs missions les a progressivement éloignés des problématiques éducatives de terrain pour s'orienter vers le management. En parallèle, le recrutement des IPR-EVS, de plus en plus marqué du sceau du premier degré, illustre et accroît cet éloignement. Depuis les années 2000, l'inspection EVS a tenté de réorienter les missions des CPE vers la sphère du pilotage des EPLE. Rapports, publications, diffusion d'un protocole d'inspection éloigné du quotidien professionnel, ont accru le décalage entre la profession et une inspection censée orienter et évaluer son activité. Un des enjeux majeurs du débat actuel sur les missions des CPE, c'est de reprendre la main sur notre métier en accédant à un corps spécifique d'inspecteurs. Une inspection qui envisage la mission éducative des CPE dans sa complexité, conçoit la formation continue, sache conseiller les collègues dans leur pratique pour que la vie scolaire de l'élève en redevienne le centre de gravité. Outre une perspective de carrière, ce corps permettrait la reconnaissance d'un triptyque professionnel -entrée dans le métier-exercice-évaluation- enfin cohérent et stabilisé.

Secteur CPE du SNES